

**MARIE-GEORGE
BUFFET**

Rassembler la gauche
populaire - antilibérale

Conseil Municipal des Jeunes
Commune de Pfastatt

cmj68120@wanadoo.fr

Paris, le 16 avril 2007

Cher-es ami-es,

Je vous remercie de votre courrier.

Vous le savez certainement, quand j'étais ministre de la Jeunesse et des Sports, j'ai créé les Conseils de la jeunesse. C'était pour moi un acte important et je trouve tout à fait positif qu'ils se soient développés dans de nombreux lieux, à l'instar de la ville de Pfastatt.

Vous comprendrez donc que je suis donc tout particulièrement favorable à un élargissement de la démocratie citoyenne pour toutes et tous et, bien évidemment, pour les jeunes. C'est pourquoi je propose de favoriser l'existence des Conseils actuels, de même que la création de nouveaux Conseils, de soutenir activement les associations de jeunes et de leur reconnaître le droit d'être élus dès 18 ans.

Je m'engage pour une école de la réussite pour tous et ce, jusqu'à 18 ans. Aucun jeune ne doit être laissé en chemin. Pour moi, il n'est pas fatal que des élèves ne s'intéressent pas à l'école. Il faut modifier son fonctionnement pour que chaque élève ait le goût d'apprendre des savoirs scolaires. Il faut aussi donner la possibilité à certains d'entre eux d'être formés en vue d'une profession dès la classe de seconde, mais en restant sous la responsabilité de l'école et non pas des employeurs.

Bien sûr, tout cela demande d'embaucher des enseignants et des personnels d'accompagnement. J'ajoute que, comme députée, j'ai déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale le 15 avril 2005 pour changer l'école.

Le programme que je défends, que je vous prie de trouver ci-joint, contient de nombreuses propositions et pour favoriser des mesures d'autonomie pour les jeunes. Il faut absolument permettre à ces derniers de sortir de la précarité, des bas salaires, que beaucoup subissent aujourd'hui dans notre pays, leur donner un véritable avenir.

J'entends, plus largement, proposer une loi d'orientation pour un engagement national en faveur de la jeunesse.

En souhaitant avoir répondu à vos demandes, je vous prie d'agréer, Cher-es ami-es, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Marie-George Buffet

P.J. :

- programme
- proposition de loi école